

La Haute Couture en assurance d'objets d'art



Le bureau de courtage Léon Eeckman s'est construit, en plus de 75 ans, une solide réputation d'excellence. Petits-fils du fondateur, Eric et Marc Hemeleers dirigent cette société familiale où leur passion de l'art garantit aussi des assurances de qualité taillées sur mesure.

POUR CONSTRUIRE le portefeuille d'assurances d'un collectionneur privé, la société tient compte de plusieurs critères : la personnalité de l'assuré, la qualité des couvertures, la discrétion recherchée, l'importance de la collection, la flexibilité nécessaire dans la gestion ultérieure du contrat. L'analyse de l'ensemble de ces aspects permet de choisir les assurances les plus adéquates. Dans ce but, le bureau collabore étroitement avec des compagnies d'assurances locales disposant de toutes les compétences techniques nécessaires mais aussi avec les assureurs internationaux non représentés sur le marché belge.

Assurer son patrimoine, un geste essentiel

Non, cela n'arrive pas qu'aux autres. Bon nombre de collectionneurs et amateurs d'art espèrent que « pour vivre heureux... », il suffit de vivre caché. Ils ont aussi tendance à penser qu'assurer des œuvres d'art est complexe et coûteux. Deux idées fausses. Le rôle de conseiller est essentiel. Le courtier doit offrir à un patrimoine des couvertures de qualité, même aux « simples » amateurs qui ne possèdent que deux tableaux.

Un contrat « Tous Risques »

Le jour, hélas, où un sinistre arrive, l'assuré se rend compte de la différence entre un contrat de type conventionnel, -où le montant par objet repris au sein d'un capital global est quasiment toujours plafonné - et un contrat « Tous Risques sauf ». Alors que dans un contrat classique, l'assuré doit prouver que son sinistre est couvert par les clauses du contrat, dans un contrat « Tous Risques sauf », c'est à l'assureur à prouver que le sinistre est exclu en regard des exclusions reprises au contrat. Cette « inversion de la charge de la preuve » augmente le niveau de confort de l'assuré. La dénomination précise et la valeur listée de chaque objet d'art, avec éventuellement une photographie, garantissent une



LEON EECKMAN
ART INSURANCE

assurance réelle et non discutable (on parlera de « valeur agréée ») en cas de sinistre, mais facilitent également la recherche en cas de vol.

Des concepts à forte valeur ajoutée

« Une approche basée uniquement sur les produits est dépassée et ramène souvent le débat uniquement sur le prix », affirme Eric Hemeleers. « Or, il ne faut pas comparer des choses incomparables. Le cahier des charges est essentiel ». Très impliqué dans l'assurance de musées et institutions culturelles (ayant notamment rédigé pour le Musée des Arts Contemporains de la Communauté Française un guide pratique en matière d'assurances), la société Léon Eeckman a lancé le concept Nervia Museum pour répondre aux besoins spécifiques des musées. De même, Nervia Restorer a été élaboré pour les restaurateurs d'œuvres d'art.

Un label de qualité

Dans le même ordre d'idées, la société a créé le label de qualité « Insured through Léon Eeckman Art

Insurance ». Ce logo fait aujourd'hui figure d' « ISO - Eeckman » et rassure, par exemple, ceux qui ont prêté leurs œuvres à une exposition ou à un musée : elles bénéficient de la meilleure protection possible. « Ce symbole permet aux clients qui nous font confiance de se rattacher à quelque chose de concret », précise Eric Hemeleers. Il lance également un message fort au marché, clients et concurrents confondus. « Nous nous battons toujours pour proposer les meilleurs prix, mais pas à n'importe quelles conditions. Nos clients et assurés doivent être conscients que nous leur garantissons le meilleur choix en adéquation avec leurs demandes ».

Les valeurs de « Léon Eeckman Art Insurance »

Conseiller en assurances, tout domaine confondu, la prédilection du bureau Eeckman pour les arts est de tradition familiale. Le fondateur fut notamment ami et mécène du groupe d'artistes Nervia (1928-1938). Il a établi la spécialisation en art de son entreprise en assurances dont l'aboutissement est la naissance de cette cellule « Art Insurance ».

« Léon Eeckman Art Insurance » se distingue de ses confrères par une idéologie axée sur trois principes :

- **Emotionnel** : Eeckman est une structure à taille humaine et partage la passion de l'art de ses clients.
- **Fonctionnel** : sa structure légère permet de rencontrer le souci de flexibilité attendu par ses clients tout en maintenant un niveau de qualité élevé.
- **Proportionnel** : sa notoriété étant essentiellement basée sur l'assurance d'objets de collection, la société veille à offrir les meilleures garanties dès la souscription et un maximum de facilité et de fluidité lorsqu'il faut indemniser un sinistre.

LEON EECKMAN S.A.

Rue Joseph II 36-38 - 1000 Bruxelles
www.eeckman.be - art@eeckman.be
Tél. : 02.539.00.80